

Zeitschrift: Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik = Archivio araldico Svizzero

Herausgeber: Schweizerische Heraldische Gesellschaft

Band: 4 (1890)

Rubrik: Société héraldique suisse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



N°s 38-39-40

1890

FÉVRIER-MARS-AVRIL

AVEC UN SUPPLÉMENT SPÉCIAL

Ce Journal est recommandé par le Département de l'Instruction publique de l'Etat.

Société héraldique suisse

Nous avons reçu l'intéressante lettre qu'on va lire :

Neuchâtel, 22 Décembre 1889.

MONSIEUR LE RÉDACTEUR,

En notre siècle éminemment sociable, plus encore qu'en tout autre temps, la force est dans le groupement de ceux que rapproche une idée, une activité, une étude, un but commun.

Il y a autour de nous des Sociétés de tout genre et la plupart sont dignes de sympathie, sans doute ; mais, parmi celles qui n'existent pas encore, aucune ne serait plus digne de naître que la *Société héraldique suisse*.

L'étude du noble savoir est, dans notre pays, bien au-dessous du niveau qu'elle a atteint ailleurs, et le fait que nos institutions démocra-

iques ne donnent pas aux traditions du blason l'appui qu'elles trouvent dans les cours et les chancelleries des Etats monarchiques, impose à ceux qui ont à cœur leur maintien, l'obligation de s'unir pour travailler en commun.

Nos Sociétés historiques et archéologiques ont un but trop général pour se vouer avec suite et avec fruit au culte d'une spécialité.

D'ailleurs, parmi leurs membres, ils ne forment sans doute qu'une petite minorité ceux qui ont un sens ouvert pour les lions et les merlettes, les lambels et les besans.

Par la création de votre journal et l'extension qu'il a prise, une base a été posée. Ne serait-il pas possible, maintenant, que ce journal devint l'organe d'une Société et le trait-d'union entre ses membres ?

Il n'y a, sans doute, pas de canton où ne se trouveraient quelques heraldistes heureux de sortir ainsi de leur isolement.

L'existence d'une société heraldique encouragerait les travaux, faciliterait les recherches, susciterait des découvertes. Il y aurait échange d'idées et de renseignements, des publications nouvelles pourraient être entreprises....

Mais il serait inutile d'en dire plus long aujourd'hui. C'est une nacelle que je mets à l'eau, si un bon vent paraît souffler nous aviseras, si vous le voulez bien, à la faire naviguer.

JEAN DE PURY.

Nous remercions vivement l'auteur de cette excellente idée, en souhaitant qu'elle fasse promptement son chemin. Nous espérons que nos lecteurs ou abonnés s'intéresseront à sa réalisation et dès aujourd'hui, nous serons heureux de recevoir toutes les communications relatives à la création d'une *Société heraldique suisse*. Tout ce qui se rapportera à la lettre de notre honorable correspondant sera soumis aux amis des *Archives* en attendant de faire l'objet de plus importantes discussions de la question.

LA RÉDACTION.

Neues Wappenbuch der Stadt Chur

Wie in den meisten Wissenschaften, so hat man in den letzten Jahrzehnten auch in der Wappenkunde bedeutende Fortschritte zu verzeichnen. Die Heraldik ist eine Kunst, die heutzutage von vielen mit grossem Fleiss gepflegt wird. Es ist daher sehr zu begrüssen, dass auch in dieser Beziehung der Buchhandel derzeit wieder eine Novität aufzuweisen hat, nämlich eine 17 Tafeln umfassende « Wappensammlung der anno 1887 lebenden Bürgergeschlechter der Stadt Chur », mit grossem Fleisse zusammengetragen aus Wappenbüchern älterer und